

Il y avait seize ans que M. Martel, dont la santé n'était plus bonne, était sorti du ministère actif. Depuis quatorze ans, il résidait dans un coin retiré du troisième étage, à l'Hôpital-Général de Québec. Il y a quatre ou cinq ans qu'il n'était pas descendu de là-haut, immobilisé par ses infirmités croissantes. Quelques rares amis seulement grimpaient jusque-là de temps en temps, pour lui témoigner leur sympathie et l'encourager un peu dans ces longs ennuis de l'inaction et de la souffrance.

Il n'était pas oublié pourtant, dans le clergé. Car chaque année, durant les retraites ecclésiastiques, Mgr l'Archevêque donnait lecture d'une lettre où M. Martel demandait à ses confrères le secours de leurs prières pour l'aider à se préparer à la mort. Seulement, comme la funèbre visiteuse ne se montrait pas si pressée que cela d'exécuter ses menaces, il se mêlait bien une toute petite pointe de sourire à la charité de l'accueil que l'on faisait à une démarche si touchante.

Maintenant, c'est fait ; notre vénéré confrère vient de s'endormir dans le Seigneur. Oui, c'est bien cela : la mort est venue comme un sommeil qui prend sans qu'on s'en aperçoive. Ainsi que cela se passe plus souvent qu'on ne croit, M. Martel est mort à peu près subitement, après avoir été malade depuis seize ans. Cette fin originale convenait à un caractère qui sortait du commun. Les morts subites sont peut-être dans le clergé plus fréquentes qu'ailleurs ; mais, mon Dieu ! n'est-ce pas beau, n'est-ce pas une grâce du ciel, que de mourir de la sorte, un jour, après qu'on a célébré la sainte messe, le matin !

La vie de M. Martel, je suis sûr qu'elle remplit bien des pages dans le livre de vie. Trente-deux années de ministère paroissial, nous ne savons pas tout ce que cela peut représenter de mérites acquis auprès de Dieu. Vous prenez une pierre, et vous la retournez : l'acte est fini et nulle conséquence ne s'ensuit. Mais il n'en va pas de même dans le domaine intellectuel et moral. L'oreille d'un petit a saisi la parole mauvaise que vous avez prononcée : essayez de calculer quelles seront et combien dureront, en cette âme et en d'autres peut-être, les suites de cette imprudence d'un moment. Aussi le péché de scandale est-il d'une effrayante horreur, et l'on n'est pas étonné de l'anathème dont Notre-Seigneur l'a stigmatisé.

Mais, Dieu merci, il y a aussi — si l'on me permet cette hardiesse d'expression — le scandale du bien ! Le bien aussi a son influence ; et cette influence aussi peut se prolonger à travers les années et les siècles. Et c'est pourquoi personne, sous prétexte qu'il est isolé dans son action, n'a le droit de penser que sa conduite est indifférente pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Or voici un prêtre qui, durant 48 années, a récité quotidien-